

Journal communal d'information  
édité par la Municipalité  
du Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
Mme M. Genier, municipale

Rédaction:  
Mme R. Vaucher

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## municipalité

### Peut-on tout envoyer à l'égoût?

En préambule, il faut rappeler que le système d'évacuation des eaux de la Commune du Mont fonctionne en mode circulaire selon lequel on distingue les eaux dites « usées » des eaux dites « claires ».

Les « eaux usées » comprennent toutes les eaux polluées, de nature à contaminer les autres eaux dans lesquelles elles seraient déversées. Elles doivent être conduites à la station centrale d'épuration.

Les autres eaux, non polluées, ne doivent pas parvenir à la station d'épuration, elles sont appelées « eaux claires ». Il s'agit notamment :

- des eaux de fontaines,
- des eaux de refroidissement et de pompes à chaleur,
- des eaux de drainage,
- des trop-pleins de réservoirs,
- des eaux pluviales en provenance de surfaces rendues imperméables telles que toitures, terrasses, routes, chemins, places, cours, etc.

L'année 1996 a vu la mise en service d'importants ouvrages liés avec le système d'évacuation d'eaux claires de la Commune du Mont. Il s'agit des ouvrages de dérivation des eaux du Flon vers la Vuachère et de la mise en place de bassins de décantation le long de l'autoroute.

Ces nouveaux ouvrages permettent de déceler avec beaucoup plus de facilité et de rapidité qu'auparavant toute anomalie dans le système d'évacuation des eaux claires. Les services communaux sont ainsi de plus en plus fréquemment interpellés à ce sujet.

Si la détection de ces dysfonctionnements est aujourd'hui plus aisée, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'identification de leur source, dans la mesure où ces incidents ne sont, pour la plupart, qu'occasionnels et limités dans le temps. Afin d'éviter de devoir mettre en place une surveillance accrue ou d'entreprendre de fastidieuses et coûteuses recherches de ces sources de pollution, nous pensons préférable,

dans un premier temps, de faire appel au sens civique de chacun.

Nous rappelons donc qu'il faut absolument éviter de déverser dans les collecteurs d'eaux claires toute matière polluante. Ceci allant de soit, nous mettrons toutefois en évidence les risques liés aux activités extérieures et notamment aux eaux de lavage et rinçage d'outils, machines et véhicules. Ces eaux pouvant contenir des engrais, herbicides, pesticides, détergents, etc. ne doivent pas être évacuées dans des grilles extérieures qui, en règle générale, sont raccordées au collecteur des eaux claires.

La bonne compréhension et l'utilisation correcte du système d'évacuation des eaux sont des éléments essentiels de l'amélioration de la santé des cours d'eau et du lac. Chacun peut donc y contribuer activement.

Merci d'y penser et d'agir de manière adéquate.

*La Municipalité*

### Police municipale Ensemble pour la sécurité

Chaque année, plus de 359'000 délits au sens du Code pénal suisse sont dénoncés. Les délits contre le patrimoine (vols, brigandages) viennent en tête avec 96,7 %. La tendance dans ce domaine est en augmentation. Si, d'une façon globale, la criminalité n'a pas progressé par bonds spectaculaires au cours de cette dernière décennie, en revanche les cambriolages dans les villas ont plus que triplé et les effractions d'appartements presque doublés.

Face à cette évolution, on serait en droit de penser que la nécessité des relations de bon voisinage devient impérative. Or, pour de nombreuses raisons, les notions d'entraide mutuelle se sont estompées. Notre façon d'habiter nous confine dans des logements, certes spacieux, mais où les espaces de communication et de rencontre manquent. Les obligations professionnelles éloignent les habitants des logis. Les haies de thuyas et les boîtes aux lettres reléguées en bordure de propriété paraissent nous mettre à l'abri des indiscrets. Mais nous ne sommes pas protégés contre la visite des cambrioleurs.

### Surveillance des quartiers

La plupart des cambriolages peuvent se commettre simplement à cause de :

- l'inoccupation des lieux ;
- l'absence de surveillance ;
- l'absence de mesures de protection et de dissuasion efficaces.

La police effectue les patrouilles et surveillances habituelles en fonction de la disponibilité des effectifs, mais ne peut pas être omniprésente et elle devrait pouvoir compter sur la collaboration de la population. Il ne s'agit pas de former des milices ni d'inciter le public à la délation entre voisins. Cette pratique devrait aider à prévenir les vols par effraction, tout en respectant la vie privée des gens.

### Participation de la population

Les citoyens et citoyennes peuvent, dans le cadre de leurs activités quotidiennes :

- jardinage ;
- travaux d'entretien ;
- promenades avec le chien ;
- footing ;
- lors de toutes autres distractions.

### Prêter une attention :

- aux comportements étranges de personnes inconnues ;
- à des va-et-vient suspects ;
- à la présence de personnages qui semblent surveiller les alentours ;
- visites de personnes annonçant des motifs anormaux ou farfelus ;
- etc.

Et, cas échéant, relever le signalement, retenir l'immatriculation du véhicule suspect, signaler leurs constatations à la police dans le meilleur délai.

### Précautions à prendre en ce qui concerne l'appartement ou la villa.

- faire connaissance et améliorer les contacts avec le voisinage ;
- annoncer les absences (vacances, etc.) aux voisins ;
- faire vider la boîte aux lettres ;
- poser un système d'alarme ;
- installer un éclairage extérieur qui s'enclenche automatiquement lors d'une présence ;
- ne pas laisser une échelle entreposée à l'extérieur ;
- équiper les cylindres d'une rosace ;

- poser un entrebâilleur à la porte d'entrée;
- les portes situées à l'arrière, ou dissimulées, devraient être pourvues d'un verrou intérieur supplémentaire;
- les fenêtres et portes-fenêtres de balcon devraient être équipées de poignées de sûreté;
- les sauts de loup seront assurés par une chaîne avec un cadenas;
- etc.

La Police municipale est à votre disposition pour enregistrer vos constatations et vous conseiller si vous souhaitez améliorer la sécurité de votre habitation et participer en tant que garant de la sécurité de chacun. Votre intérêt, vos remarques nous intéressent vivement et nous attendons vos communications, votre appel ou votre visite à l'adresse mentionnée en entête.

Dans l'intervalle, permettez-nous de vous demander de bien vouloir compléter le questionnaire ci-joint et de nous le retourner sans affranchissement.

*Police municipale*

## à savoir



L'Echo des Bois annonce ses soirées annuelles à la Grande Salle du Mont avec, au programme :

« Les 7 péchés capitaux »

et se réjouit de vous rencontrer les  
vendredi 6 juin à 20h00,  
entrée Fr. 15.-

et samedi 7 juin à 20h00,  
entrée + repas Fr. 45.-

Prière de réserver vos places chez G. Hochstrasser, tél. 653 17 38, les jeudis et vendredis de 17h00 à 19h00.

### Atelier Archi-2 SA Architectes EPFL-SIA/ETS-GPA

Nous nous permettons de vous faire part de l'ouverture de notre bureau d'architecture à la route du Grand-Mont n° 1.

Ses dirigeants, diplômés EPFL/ETSF, habitants de la commune du Mont depuis plusieurs années, ont décidé, fin 1996, d'y transférer le bureau qu'ils dirigeaient depuis 1988 à Renens.

Le bureau est entièrement informatisé pour toutes les prestations inhérentes au mandat d'architecte et bénéficie d'une large expérience dans les domaines suivants :

- travaux d'entretien et de rénovation (façades, toitures, réfections d'appartements habités; réaménagement d'agence ou de magasin, etc.);
- la restructuration (création de logements dans les combles ou réaffectation de surfaces administratives ou commerciales);
- adjonction d'annexe, de couvert ou vérandas sur des bâtiments existants;

- ainsi que pour toutes nouvelles réalisations (immeuble de logement en location ou PPE, bâtiments administratifs, etc.).

Nous avons le plaisir de compter déjà trois réalisations sur la commune du Mont.

*Atelier Archi-2 SA  
B. Savoca*

## de nos paroisses

### Paroisse protestante du Mont

#### Les catéchumènes animent le culte

Ce 2 mars dernier, les jeunes des première et deuxième années de catéchisme ont animé le culte du dimanche matin.

Au travers de la parabole du figuier dans la vigne, nous avons pris conscience de toute la patience que Dieu nous témoigne. Il est le propriétaire. Il ordonne, mais Jésus, comme le vigneron dans l'histoire, intercède; il demande encore un délai au propriétaire avant qu'il ne coupe l'arbre, il veut creuser la terre tout autour, mettre du fumier, le tailler pour qu'enfin il porte beaucoup de fruits pour sa gloire. Ces fruits que Dieu aimerait voir porter sont, selon sa parole dans Galates 5.22 : « l'amour, la patience, la bonté, la fidélité, la joie, la

bienveillance, la paix, la douceur et la maîtrise de soi ». A nous de les porter...

*Chantal Romy*

### Rappel

Nous vous rappelons les manifestations du 200<sup>e</sup> anniversaire de l'église du Mont :

Journée du 1<sup>er</sup> juin 1997

- Dès 10h00 à la Grande Salle du Petit-Mont. Animation pour les enfants sur l'esplanade de l'église

2 juillet 1997: Commémoration du 200<sup>e</sup>

Attention! Le marché du jeudi sera déplacé au mercredi 2 juillet 1997 pour participer à la fête autour de l'église.

### Paroisse catholique St-Amédée

#### Chers amis du Mont,

Voilà tout proche le temps des examens, voilà tout proche le temps de l'été, des fêtes, des broches à l'orée des bois, le temps de la détente et de la récréation. Que Jésus notre Maître trouve porte ouverte dans ces temps libres qui sont à vivre. Par Lui qui nous conduit en des prés où l'herbe est verte et les sources abondantes, sachons nous laisser régénérer.

### Dates et événements

Pour nos groupes, mouvements et rencontres habituels nous vous laissons



*Toute l'équipe des jeunes ayant participé au culte*

vous référer au n° 60 du mois de novembre ou tél. au 647 22 32, secrétariat de la paroisse, les matins, du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30.

- a) 25 mai à Bellevaux et 1<sup>er</sup> juin à Froideville: célébrations de la Première Communion.
- b) 13, 14 et 15 juin: Kermesse paroissiale de Saint-Amédée, à la grande salle d'Entre-Bois, à Bellevaux. Pour réussir la fête, vous pouvez déjà vous inscrire pour rendre l'un ou l'autre service en nous téléphonant au 647 22 32. Vous pouvez également nous apporter des lots de vos surplus de caves ou de greniers, au secrétariat (Maillefer 5).
- c) 28 juin: au Temple de Bellevaux, à 18h00, célébration de la Confirmation, avec M. l'abbé Hubert Chatagny, vicaire épiscopal pour le canton de Vaud.
- d) 29 juin: Dimanche des familles, au Centre œcuménique de Froideville.
- e) 6 juillet: Fête de la paroisse Saint-Amédée, au Bois-Notre Dame, dans la forêt du Mont. La journée est organisée par l'Union des hommes. Elle commence avec une messe en plein air, se poursuit avec vos pique-niques et des jeux pour les petits et les grands, dans l'après-midi.
- f) 7 décembre: Consécration du nouveau centre paroissial Saint-Amédée, à Bellevaux, avec Mgr Amédée Grab, évêque de notre diocèse.

---

## nos jubilaires

---

### Noces d'Or

C'est à l'église de Lutry, le 1<sup>er</sup> mars 1947, que Paul Isely épouse Ruth Collomb. Tous deux viennent de Saubraz où le père de Paul exploitait un atelier de menuiserie. Paul ainsi que ses 3 frères ont tous appris ce beau métier du bois; jusqu'en 1970, Paul travaille à Saubraz. Il installe ensuite quelques machines dans ses locaux du chemin de Jorattez où il est domicilié depuis 1960 déjà.



Le couple a eu la grande peine de perdre une fille, décédée accidentellement en 1973; M. et Mme Isely ont toutefois la chance d'être entourés de leurs deux fils et d'un petit-fils; la bonne humeur règne au sein de la famille.

A la retraite depuis quelques années, Paul et son épouse sont encore fort actifs et bien occupés aux travaux d'entretien de la maison, de ses alentours et du jardin.

Les délégués de la Municipalité, MM. Raymond Annen, municipal et le secrétaire soussigné, ont été particulièrement bien accueillis au domicile des jubilaires et nous tenons à leur renouveler nos vœux les meilleurs pour encore de belles et paisibles années dans leur demeure du chemin de Jorattez.

C. Frioud  
Secrétaire mcpf

### 90 ans

Madame Mélanie Lorétan, maman de trois enfants, est née le 27 mars 1907, au Saulgy, dans le canton de Fribourg.

Nonante ans plus tard, avec sa famille, M. D. Grosclaude, directeur et représentant de l'Autorité communale, le secrétaire municipal, les résidents et le personnel, nous la fêtons à la Paix du Soir.



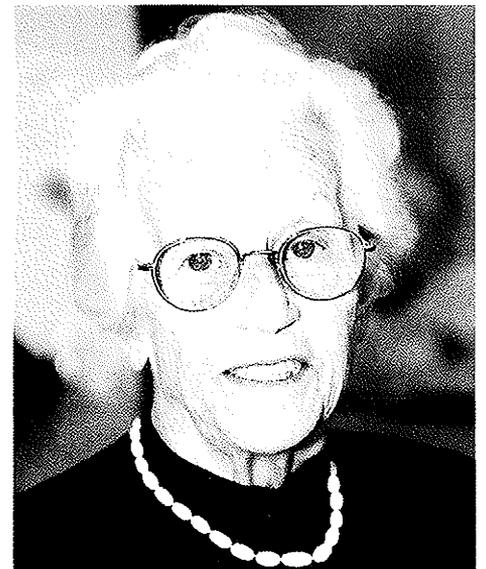
Mme Mélanie Lorétan aime évoquer les souvenirs de sa jeunesse passée à la campagne où il fallait beaucoup travailler, même le dimanche. Elle a parfois la nostalgie de son cheval préféré, prénommé « Poponne ». Mme Lorétan est heureuse de vivre à La Paix du Soir et apprécie la compagnie des gens de son âge.

Nous lui souhaitons encore de nombreux jours heureux et lui disons merci pour son sourire malicieux et sa présence sympathique.

M. Ramuz

Une nouvelle fois, La Paix du Soir était en liesse pour fêter les 90 ans de Madame Yvonne Hofer, maman de deux enfants, née le 13 avril 1907.

Entourée de sa famille, de M. D. Grosclaude, directeur, de M. C. Frioud, secrétaire municipal, elle a soufflé avec



émotion les bougies de son magnifique gâteau d'anniversaire. Mme Yvonne Hofer, vraie citadine, a vécu 61 ans au ch. des Clochetons, à Lausanne.

Elle aime la vie, le mouvement, la simplicité et apprécie le contact des gens ouverts et aimables. Mme Yvonne Hofer a choisi de se rapprocher de son fils habitant au Mont.

Nous lui souhaitons encore des jours paisibles et agréables à La Paix du Soir.

M. Ramuz

---

## le conseil du vétérinaire

---

### L'allergie

Le terme veut simplement dire hypersensibilité et cette disposition peut être congénitale ou acquise. Nous entrons quotidiennement en contact avec une multitude de substances qui peuvent solliciter le système immunitaire de notre organisme, que ce soit par l'air, la nourriture ou par contact direct avec la peau.

L'allergie est, en quelque sorte, une manifestation excessive de la réaction

immunitaire. La quantité de substance déclenchant les symptômes ne joue aucun rôle. La plus faible concentration entraînera la même réaction violente qu'une quantité importante de l'allergène.

Il suffit, par exemple, de la piqûre d'une seule puce pour provoquer un eczéma généralisé chez un chien ou un chat sensible. Il faut savoir que l'augmentation des hypersensibilités chez les animaux domestiques est en relation directe avec le mode de vie moderne de l'homme. (Pollution de l'air, produits chimiques, médicaments, détergents, additifs alimentaires etc.) Parfois, plusieurs substances peuvent participer à la maladie, soit séparément, soit en combinaisons. Le soleil et la chaleur jouent un rôle décisif dans le déclenchement d'une allergie cutanée, c'est pour cette raison qu'elles sont en forte augmentation l'été.

Les maladies allergiques se manifestent sous forme d'urticaire ou d'eczéma, souvent compliqués par des infections, mais également sous forme de vomissements, diarrhées, asthme, rhume des foins etc. Il ne faut pas non plus oublier la composante psychosomatique.

Il est donc difficile d'éviter complètement les allergies, mais, une fois de plus, l'hygiène de vie reste la meilleure prévention.

*Dr L. Walter*

## de nos sociétés

### Nouvelles du Volleyball Club Le Mont

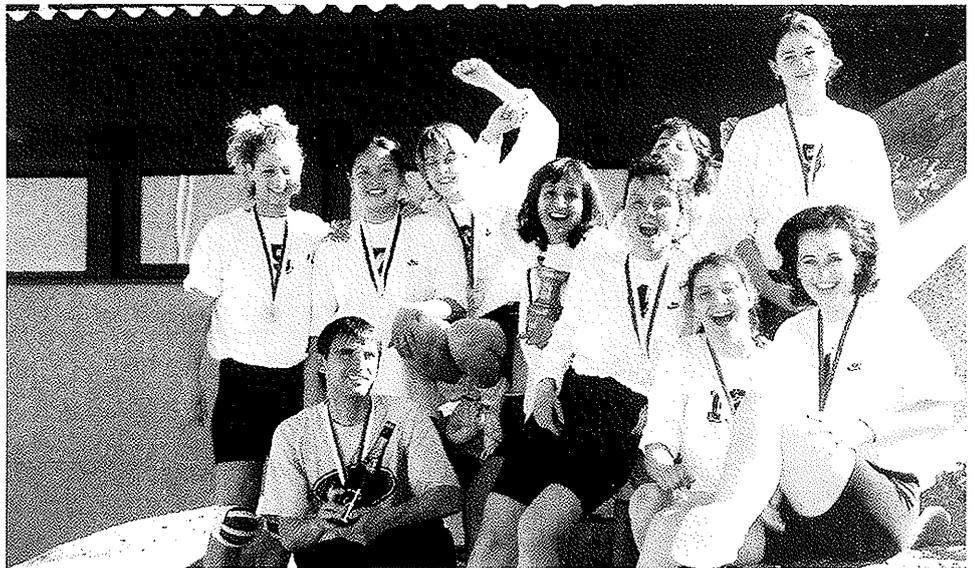
#### Coup double!

VBC Le Mont: Besson Laure, Cornu Sabine, Court Sandrine, Divorne Emmanuelle, Hellriegel Véronique, Marion-Veyron Danièle, Séchaud Martine, Sieber Cendrine, Simon Joëlle, Rochat Jean-Luc, entraîneur.

Pour la première fois de son histoire, le VBC Le Mont enregistre un doublé inattendu: la première place du championnat de deuxième ligue et la victoire de la coupe vaudoise.

Si l'on fait un bref retour en début de saison, l'objectif, jugé quelque peu ambitieux, était une troisième place au classement. L'équipe ayant été très remaniée depuis deux ans, on s'attendait à un manque de cohésion dans les premiers matchs, mais cela ne fut pas le cas; chaque fille s'adaptant de manière harmonieuse au sein du groupe. Grâce à une place en finale au tournoi de Bottens contre Cheseaux (1<sup>re</sup> ligue), l'équipe a su trouver une confiance en elle qui lui a permis de clore le premier tour en n'ayant perdu que deux matchs: Penthalaz et Yverdon, ces dernières étant de solides concurrentes pour l'ascension en 1<sup>re</sup> ligue.

Au début du 2<sup>e</sup> tour, les joueuses du Mont eurent quelques difficultés à confirmer leur bon résultat du tournoi du petit Nouvel-An. Elles connurent des hauts et des bas dans le fond de jeu,



*L'équipe de 2<sup>e</sup> ligue après sa victoire en finale de Coupe vaudoise*

mais ne subissant néanmoins que deux défaites: Epalinges et Lutry (forfait).

Enfin, grâce à une victoire sans appel de 3 à 0 sur Yverdon lors du dernier match, Le Mont obtint une ascension en 1<sup>re</sup> ligue tout à fait méritée au vu de sa régularité tout au long du championnat.

En conclusion de la saison, et devant une centaine de spectateurs, les joueuses locales empochèrent la coupe vaudoise lors d'un match très disputé contre l'équipe de BOPP (3 à 2).

Un grand bravo à notre équipe pour son enthousiasme sans faille et son ambiance d'équipe exemplaire.

Quant à la saison prochaine, qui s'annonce d'ores et déjà difficile pour les joueuses, un grand soutien est attendu de la part du public. Venez encourager votre équipe.

*Véronique Hellriegel*

#### La 4<sup>e</sup> ligue féminine

Il existe au Mont, une équipe de volleyball de 4<sup>e</sup> ligue. Nous sommes une dizaine de jeunes filles sportives et motivées. Nous venons de terminer notre première saison en quatrième ligue.

Après un premier tour plutôt prometteur, le second fut plus pénible à gérer à cause des départs successifs de joueuses. La saison 96-97 s'est finalement soldée par une troisième place.

Notre objectif principal pour la saison à venir est de monter en 3<sup>e</sup> ligue. Pour nous donner les moyens d'atteindre notre but, nous cherchons quelques joueuses pour compléter notre équipe. Nous aimerions remercier Joëlle Simon, notre entraîneur, pour son investissement durant ces années; elle a su nous soutenir et nous motiver, même dans les moments les plus durs.

Toute personne intéressée en tant que joueuse peut contacter Joëlle Simon: au 792 12 10.

#### Les juniors B féminines

Pour une première saison, cela ne s'est pas trop mal passé. Nous étions très motivées, ce qui nous aida à terminer le premier tour au troisième rang sur huit équipes. Ce bon classement nous propulsait dans le groupe fort.

Le deuxième tour fut plutôt... commode... dire... catastrophique. Nous sommes arrivées dernières du groupe fort. Pour



*L'équipe de 4<sup>e</sup> ligue du VBC Le Mont*

# Surveillance mutuelle des habitations

## Questionnaire

1. Dans la vie de tous les jours, face aux délits pouvant être commis à votre préjudice ou à celui de votre famille, vous vous sentez :

- en sécurité  
 un peu inquiet  
 très inquiet

2. Dans le cours de l'année écoulée, qu'avez-vous entrepris (équipements, services) en vue d'augmenter votre sécurité ?

**Exemples:** alarmes, société de surveillance, éclairage de choc, coffre-fort, etc. :

.....  
 .....  
 .....  
 .....

3. Dans le cours de ces deux dernières années, un membre de votre ménage a-t-il été victime d'une de ces infractions ?

Annoncé / Pas annoncé  
à la police

Cambrassage, vol par effraction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol, vol simple, vol à la tire, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Brigandage (agression)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vol d'usage d'un véhicule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délit sexuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vandalisme, dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Dans l'éventualité de cas pas annoncé(s) à la police, pouvez-vous en indiquer la raison ?

- Cas pas considéré comme important  
 La police n'a pas voulu intervenir  
 J'ai estimé que la police ne pouvait rien faire  
 J'ai oublié ou trouvé fastidieux d'annoncer le cas  
 Cela a été réglé sans l'intervention de la police  
 Je ne voulais pas avoir affaire à la police  
 C'est la police qui l'a découvert et m'en a informé

5. Pour quel type de délit la police devrait-elle être plus active dans votre quartier ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

6. Si vous avez eu affaire à la police en qualité de lésé(e) (à l'exclusion d'une affaire de circulation), avez-vous été satisfait(e) de la manière dont votre cas a été traité ?

- très satisfait (e)  
 assez satisfait (e)  
 insatisfait (e)

7. Si vous étiez insatisfait(e), quelle en était la raison ?

- retard dans l'intervention  
 absences de nouvelles ultérieures  
 autres (précisez) : .....

8. Seriez-vous prêt(e) à participer (uniquement) à un système de surveillance mutuelle des habitations fondé sur les relations de bon voisinage ?

- OUI  NON

9. Dans le cadre d'un concept de surveillance mutuelle des habitations seriez-vous prêt(e) à devenir un(e) correspondant(e) de zone en relation avec les services de police ?

- OUI  NON

**NB: Ce questionnaire peut parfaitement rester anonyme ; en revanche si vous désirez vous faire connaître, nous vous prions de bien vouloir compléter les rubriques ci-après.**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

NPA/Lieu : .....

N° de tél. privé : ..... Prof. : .....

Veuillez préciser les heures pendant lesquelles on peut vous appeler : .....

**CE QUESTIONNAIRE EST A RETOURNER AU POSTE DE POLICE  
 ROUTE DE LAUSANNE 16, 1052 LE MONT-SUR-LAUSANNE**



Les juniors B féminines du VBC Le Mont

sauver l'honneur, nous avons quand même gagné un set. Il faut bien des perdantes... sinon il n'y aurait pas de gagnantes!

Nous espérons, cependant, faire une meilleure saison 97-98 et faisons toutes une grosse bise à notre entraîneur Christine et la remercions beaucoup.

P.-S.: Nous recherchons des pompom-boys pour nous supporter et de bonnes joueuses pour renforcer notre équipe.

*Elodie, Gaëlle, Caroline, Virginie  
Karine, Noëlle, Sandrine, Karine*

## FSG Le Mont

### 50<sup>e</sup> anniversaire du groupement des « Pupilles et pupillettes » de la FSG Le Mont

Après celui de la société en 1992, celui de la section féminine en 1994, c'est au tour du groupement des pupilles et pupillettes de fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire cette année. Le comité de la FSG Le Mont a décidé d'honorer ce jubilé lors de sa traditionnelle journée familiale qui aura lieu le dimanche 14 septembre 1997 au Châtaignier.

A cette occasion, un dîner sera organisé à midi qui sera suivi de démonstrations gymniques et de différents jeux qui distrairont les invités.

Pour ce faire, nous aimerions trouver un maximum de membres de l'époque. C'est pourquoi nous nous adressons aujourd'hui à la population montaine, dans le but de retrouver les adresses des membres ci-dessous, dont les noms ont été retrouvés dans les archives de la société datant de 1947.

Corbaz Edmond, président et président d'honneur  
Suter Daniel, vice-président  
Lambert Marcel, président technique (décédé)

Légeret Arthur, secrétaire

Gilliand Oscar, membre adjoint

Menétrey Gustave, membre adjoint

Bonzon Olivier, contrôleur de comptes

Annie Guex, contrôleur de comptes

Pache Albert, contrôleur de comptes  
Corbaz Henri, commission technique  
Dutoit Charles, commission technique  
Pache Marcel, commission technique  
Genier Pierre, moniteur chef  
Guex André, moniteur pupilles  
Borgeaud Maurice, membre d'honneur  
Rauschert Daniel, membre d'honneur.

### Les membres actifs en 1947:

Auberson Georges, Cavin Henri, Chevalley Gilbert, Dschulnigg Erwin, Gailloud Jean-Pierre, Guex Marcel, Janin Albert, Meylan Edmond, Mottaz Pierre, Oguey Gilbert, Pache François, Rod André, Suter Roger, Wittwer Aldemar.

### Les membres «dames» en 1947:

Bovey Ginette (caissière), Chevalley Hélène, Crausaz Eddy (monitrice), Domenjoz Madeleine, Gailloud Nelly, Guex Annie, Jaccaud Raymonde, Menétrey Elisabeth, Porchet José, Thomas Rose.

### Les pupilles en 1947/48:

Belet Michel, 1935; Beney Bernard, 1934; Beney Serge, 1933; Borgeaud Roland, 1937; Burkhalter Claude, 1933; Corbaz Gilbert, 1935; Curchod Aloïs, 1933; Gaudard Gaston, 1934; Gaudard

Roger, 1934; Gfeller Claude, 1934; Lambert André, 1933; Meylan Jean-Claude, 1936; Meylan René 1935; Oguey Francis, 1932; Pache Michel, 1933; Spänhauer Pierre, 1933.

### Les pupillettes en 1947/48:

Amaudruz Monique, 1934; Borgeaud Marlyse; Burkhalter Nelly, 1939; Caglia Georgette, 1933; Cavin Dolly, 1937; Cavin Vally, 1933; Chauvy Ginette, 1935; Corbaz Nadia, 1938; Delisle Erika, 1939; Gaberel Alice, 1938; Lambert Yvette, 1935; Marti José, 1936; Oguey Thérèse, 1934; Paccard Michèle, 1936; Pache Lucy, 1933; Pache Roselyne, 1938; Pelet Rose Marie (Les Planches); Perret Monique; Porchet Jocelyne, 1937; Rouiller Yvette, 1939; Serra Paulette, 1936.

Toute personne qui est en mesure de nous donner des informations plus précises (autres personnes, noms, adresses, photos de l'époque, etc.) voudra bien les communiquer à un membre du comité actuel ou s'adresser au président, Jean R. Wirthlin, ch. du Saux 19, 1052 Le Mont, Tél. 652 36 51. Merci par avance à tout informateur.

*Jean R. Wirthlin, président*

### FSG Le Mont week-end à ski

Notre désormais traditionnel week-end à ski s'est déroulé les 21, 22 et 23 mars. Organisé de main de maître par notre vice-président Alix Briod, il s'est déroulé dans le magnifique site des Crossets.

Comme lors des années précédentes, un slalom géant à été organisé pour donner aux gymnastes la possibilité de se mesurer ailleurs que dans leur salle de gym.

Malgré une participation en légère baisse, ce slalom a couronné de beaux vainqueurs.

Au classement général, Daniel Besson triomphe et remporte la coupe Christiane Odier; suivent au 2<sup>e</sup> rang, Thierry Chevillat et 3<sup>e</sup>, Edgar Ræber.

Dans le classement des dames, pour la deuxième année consécutive, Micheline Gobet (notre nouvelle secrétaire) remporte la victoire et se paie le luxe de terminer encore 5<sup>e</sup> du classement général. Au 2<sup>e</sup> rang, Virginie Cordey et 3<sup>e</sup>, Barbara Rochat.



Dans le classement des filles, 1<sup>er</sup> Laure-Anne Suter et chez les garçons, 1<sup>er</sup> Alexandre Rochat.

Félicitations à tous les vainqueurs et à tous les concurrents qui ont pris part à ce slalom, dans une ambiance sympathique et conviviale. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

*Le président technique  
F. Barrat*

#### Match interne aux cartes

Vendredi 18 avril avait lieu au foyer de la grande salle, notre 3<sup>e</sup> match interne aux cartes de notre société. L'ambiance était fort sympathique, bien que nous ne dénombriions que 28 participants qui ont «joué le jeu» avec humour et sportivité.

L'équipe gagnante était composée de Jean Wirthlin et Alix Briod avec 5640 points, suivie de René et Fabiola Fischer avec 5429 points et en troisième position l'équipe de Renée Schulze et Marcel Balmer avec 5361 points; (nos amis sportifs Jean-Edouard Burri et Jean-Marie Clavel n'ont terminé qu'en huitième position – le mystère des jeux de cartes!).

Nous félicitons et remercions encore une fois toutes les équipes, Jeanine Mathys et Rose-Marie Mivelaz pour la préparation de l'excellente soupe aux pois, ainsi que nos généreux donateurs pour la distribution des prix.



Comme chaque année, nous organisons notre traditionnel Tour de Jeunesse qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin, à l'Esplanade du Châtaignier.

Voici en quelques lignes le programme de la manifestation:

- Vendredi 13 juin: dès 19h00, soirée raclette avec animation Karaké.
- Samedi 14 juin: dès 10h00, tournoi de foot à 6 joueurs. Dès 12h00, tournoi de volley mixte à 4 joueurs. Dès 13h30, athlétisme. A 18h00, lutte. A 20h00, tir à la corde. Dès 21h00, bal avec Discopac.
- Dimanche 15 juin: finales du tournoi de foot.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous voir nombreux lors de cette manifestation.

*A bientôt, La Jeunesse*

#### **Tennis de table**

Aujourd'hui le tennis de table est aussi un sport olympique depuis Séoul où il a récolté un très grand succès populaire. N'ayant pas de club au Mont, nos jeunes pongistes s'exhibent au club de Romanel pour pratiquer leur sport.

Tout en conciliant l'école et le sport Grégory Deriaz passe la majorité de ses loisirs à l'entraînement avec les cadres AVVF (Vaud-Valais-Fribourg) ou en tournois en Suisse. Il a déjà eu plusieurs fois la chance de partir avec l'équipe Suisse en Allemagne, au Luxembourg et en France.

#### La saison 96/97 lui a été très bénéfique sur le plan des résultats:

- Tournoi de Möhlen 2<sup>e</sup> place.
- A Dübendorf, tournoi de classement Suisse 1<sup>er</sup> place.
- A Zofingen 1<sup>er</sup> place.
- A Etagnières, championnat vaudois 1<sup>er</sup> place.
- A Lausanne, championnat suisse 1<sup>er</sup> place en simple et 1<sup>er</sup> place en double.
- Tournoi international à Montreux, 2<sup>e</sup> place.
- A Morges, tournoi international par équipe, avec son partenaire Jonathan Cotting, 1<sup>er</sup> en Benjamin AVF.
- Avec l'équipe suisse au Wurtemberg, en Allemagne, 7<sup>e</sup> place sur 24 et à Niedersachsen 7<sup>e</sup> place sur 16.

Grégory, nous te souhaitons d'aussi bons résultats pour la saison prochaine.

*PM. DP.*



#### **50e des Abbayes Réunies, Le Mont**

Fêtes des 4, 5, 6 et 7 juillet 1997.

#### Samedi 28 juin

13.30-19.00: Tir des Dames (femmes et filles de membres).

#### Vendredi 4 juillet

16.30-19.00: Tir des membres et des cadets.

20.30-...: Spectacle Eric Blanc, dès 22.00 bar avec Fortiche (Grande Salle).

#### Samedi 5 juillet

09.00-12.00 et 13.30-19.00: Tir des sociétaires.

20.30-...: Spectacle Eric Blanc et dès 22.00 bar avec Fortiche (Grande Salle).

#### Dimanche 6 juillet

08.45: Couronnement des Rois et remise des prix aux Dames. Cortège. 10.00: Culte.

11.00: Cortège pour la place du Châtaignier par la route du Jorat, levée des danses, collation, prix.

13.00: Banquet et partie officielle.

16.30-18.00: Bal de l'Union Instrumentale.

20.00-01.00: Bal avec «La Perce-Neige» (Châtaignier).



#### Lundi 7 juillet

19.00: Rendez-vous place de l'église du Mont. Verrée des Rois, levée des danses avec l'Union Instrumentale, vente des bons de repas.

19.30: Départ du cortège sous la conduite de la fanfare.

20.00: Arrivée place du Châtaignier, levée des danses.

20.00-03.00: Assiette froide, bal gratuit avec l'orchestre «Harmony».

Attention: Entrée sous la cantine en priorité aux porteurs de bons de repas, ouverture après la levée des danses.

Tir des cadets ouvert aux jeunes nés entre 1981 et 1985, garçons fils de membres ou résidents sur la Commune. Les deux Rois participeront au banquet du dimanche et seront couronnés selon l'horaire ci-dessus (Rois déclassés s'ils ne peuvent participer au banquet du dimanche).

#### Spectacle Eric Blanc

Humoriste français, 4 et 5 juillet à 20.30 à la Grande Salle du Petit-Mont. Première suisse! Billets à Fr. 30. – en vente du 9 juin au 3 juillet auprès de la Banque Raiffeisen Le Mont, chez Mottier.



#### **Nouvelles de dernière minute**

Notre première équipe s'est qualifiée pour les finales de promotion en 1<sup>er</sup> ligue, elles auront lieu le:

Samedi 7 juin 1997 à 16h00

au terrain du Châtaignier.

Animation avec les juniors dès 9h00, Bar - Buvette - Frites - Saucisses.

Nous vous attendons nombreux pour soutenir votre club.

Le soir: repas et karaoké.

## **prochain journal**

**Parution:** Fin juillet 1997.

**Dépôt des articles:** 10 juillet 1997.

**Resp.:** Mme M. Genier, municipale

**Rédaction:** Mme M. Vaucher

Chemin du Mottier 3

1052 Le Mont/Lausanne

Téléphone (021) 653 90 03